

ASSEMBLÉE NATIONALE4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1365

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 26.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le silence ne devrait valoir acceptation sur une question aussi importante.